

DOCTICE

NUMÉRO ► 2

MARS 2009

TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION POUR L'ENSEIGNEMENT

www.doctice.fr

A photograph showing three young people, two women and one man, gathered around a laptop. They are all looking intently at the screen, with one woman pointing at it. The scene is brightly lit, suggesting a classroom or computer lab environment.

L'accompagnement éducatif

LES OUTILS DU NUMÉRIQUE

académie
Versailles 

 SCÉRÉN
CRDP
ACADÉMIE DE VERSAILLES

Cet exemplaire
vous est offert par le CRDP
et l'académie de Versailles.
Ne peut être vendu.

2 à 37 Accompagner avec les Tice

6 à 19 L'aide aux devoirs
L'appropriation des contenus et des méthodes en français, en math ou pour le B2i...

20 à 31 La pratique artistique et culturelle
Vidéo, culture française, musique assistée par ordinateur, création-animation de site internet.

32 à 37 La pratique sportive
Poursuivre des activités pratiquées durant les cours ou s'initier à d'autres sports.

38 à 49 Plurielles
Et si on regardait ailleurs ? Chez nos voisins européens, auprès de partenaires, ou du point de vue des chercheurs.



Alain Boissinot, Recteur de l'académie de Versailles

Entre l'accompagnement éducatif et les Tice, il existe plus d'une affinité.

D'abord, bien sûr, parce que les Tice apportent des outils privilégiés pour l'accompagnement éducatif, qu'il s'agisse de son organisation ou des activités mises en place. Cette publication, destinée à proposer aux enseignants des pistes de réflexion et des outils, en présente des exemples. Mais plus profondément Tice et accompagnement éducatif participent de la même ambition. Il ne s'agit pas seulement d'apporter une pierre de plus à l'édifice du système éducatif, mais bien plutôt d'en faire évoluer la définition et le fonctionnement. Dans toute la diversité des activités offertes, l'accompagnement éducatif, comme son nom l'indique, invite l'enseignant à se placer aux côtés de l'élève et non en face de lui. L'École prend en charge un temps qui n'est plus seulement celui des heures de cours : on a pu constater depuis l'an dernier combien l'attente des familles était forte en ce domaine. Les Tice, pour leur part, débordent de tous côtés la définition classique du temps scolaire. Grâce au tableau numérique, l'enseignant est désormais moins celui qui délivre les informations que celui qui aide l'élève à se les approprier. Les environnements numériques de travail libèrent et réorganisent le temps et l'espace des études : la communication entre le maître, les élèves, les familles échappe aux contraintes traditionnelles et circule beaucoup plus souplement, à toute heure, entre le domicile familial et l'établissement scolaire. La rencontre des Tice et de l'accompagnement éducatif est une occasion privilégiée pour dessiner les traits de l'École de demain.

Directeur de la publication : Pascal Cotentin **Comité d'orientation :** Marie-Claude Audouin, Alain Boissinot, Lydia Bretos, Pascal Cotentin, Françoise Pétreault, Jean-François Vincent **Responsable de l'édition :** Lydia Bretos **Reportages :** Anthony Dufraisse **Relecture :** Aurélie Chauvet, Pierre Danckers **Site internet :** Johan Pustoch **Vidéo :** Victor Cazals **Création et réalisation graphiques :** Claire Salais - claire@lililik.com

Crédits : Jacques Bourron : p. 34-35. Bruno Suchaut : p. 44. Fotolia : p. 2-3 Jacek Chabraszewski #3304720. Istockphoto : couverture Miodrag Gajic ; p. 6-7 Jim Jurica ; p. 20-21 Juergen Reinsch ; p. 22 Kemie-Monolinea ; p. 26-27 Diane Diederich ; p. 30-31 Tomaz Levstek ; p. 32-33 Kristian Sekulic ; p. 38-39 Bart Coenders ; p. 50 Jacek Chabraszewski. **CRDP de Versailles :** p. 12, 14, 15, 16-17, 18, 19, 28, 29, 36-37, 45. **Apple :** p. 15. **Théâtre de l'Envol :** p. 25 Vincent Curdy. **DR :** p. 1, 4, 22, 29, 40, 41, 42, 43, 47. © CRDP de l'académie de Versailles, mars 2009 - N° ISBN 978-2-86637-510-2 Centre régional de documentation pédagogique de l'académie de Versailles 584 rue Fourny - BP 326 - 78533 Buc cedex - Tél. : 01 39 45 78 78 - Tlc : 01 39 45 78 45



Accompagner avec les Tice

Offre éducative contribuant à l'égalité des chances, l'accompagnement éducatif permet, en particulier, l'utilisation des outils numériques (BO du 19/06/08), favorisant ainsi la dissémination des usages Tice. Exemples dans l'académie de Versailles pour nous éclairer sur cet « effet pollen ».

L'effet pollen





« Un levier pour faire évoluer le système éducatif »

Hélène Mathieu, Inspectrice générale de l'Éducation nationale.

Comment définir l'accompagnement éducatif ?

Ouvert, au sein des établissements, aux élèves volontaires, c'est un soutien gratuit hors temps scolaire, essentiellement assuré par des enseignants. L'aide aux devoirs, les pratiques sportives et artistiques sont au cœur de cette action. L'Éducation nationale répond ainsi à la demande des familles et favorise l'égalité des chances. Dans un rapport de 2008, l'Inspection générale présente ce dispositif comme un levier, susceptible de faire évoluer le système éducatif dans ses enseignements et ses pratiques. De plus, il influencerait de manière positive les représentations que parents, élèves et professeurs se font les uns des autres.

Et par rapport aux autres dispositifs ?

L'accompagnement éducatif est une occasion d'analyser les réponses déjà apportées par les dispositifs complémentaires : PPRE, ateliers artistiques, UNSS, École ouverte. Il aide à mener une réflexion avec les familles, les partenaires déjà très engagés sur ce champ, les équipes de réussite éducative du plan de cohésion sociale, les associations, les collectivités territoriales compétentes... Les établissements n'ont cependant pas tiré un trait sur l'existant (clubs de pratiques artistiques ou sportives ayant fait leurs preuves...). De nombreuses formes d'accompagnement à la scolarité, études, actions lecture, aide aux devoirs, soutien, aide à la parentalité... existent déjà dans les collèges, ceux de l'éducation prioritaire en particulier.

Il doit donc y avoir cohérence entre plusieurs acteurs ?

La clé du succès : établir une forte cohérence entre l'accompagnement éducatif et le projet d'établissement, les orientations pédagogiques des disciplines, l'enseignement. C'est aussi chercher à établir une continuité école-collège, une cohérence des propositions entre temps scolaire et hors-temps scolaire, une synergie des interventions de l'équipe enseignante et des acteurs municipaux ou associatifs du projet de réussite éducative... Bref, penser le projet éducatif local au niveau de la ville ou du quartier, car les enseignants ne sont pas les seuls à intervenir. La mission d'éducation est une responsabilité partagée !

Retrouvez cet article sur www.doctice.fr

L'utilisation des Tice dans ce contexte peut-elle représenter un atout ?

En effet, les Tice représentent un facteur de motivation propre à susciter les inscriptions volontaires et à entretenir l'assiduité. Elles permettent de diversifier les supports et les modalités d'apprentissage, d'aborder certains points du programme d'une façon différente, plus attractive, en aidant l'élève à prendre du recul par rapport à son propre travail, en adoptant en cas de difficulté une pédagogie de détour ou tout simplement en renforçant par des exemples visuels interactifs un concept un peu abstrait.

Et l'individualisation de l'accompagnement éducatif grâce aux Tice ?

Les outils numériques permettent de travailler à son rythme, de revenir selon ses besoins vers les documents et les aides proposées, de considérer l'erreur, de conserver la mémoire des productions successives, de revenir sur la tâche pour améliorer le résultat... L'accompagnateur laisse les élèves autonomes, favorise leur prise d'initiative dans un certain nombre d'activités adaptées à leurs acquis et aux compétences visées, comme le recommandent d'ailleurs les deux derniers chapitres du Socle commun. Il gère plus aisément l'hétérogénéité des groupes due au caractère volontaire des inscriptions et se concentre sur des conseils personnalisés. Les professeurs documentalistes ont un rôle majeur dans l'initiation aux Tice notamment en permettant aux élèves de s'approprier l'outil informatique.

On pense aussi au champ ouvert par les Tice dans le domaine artistique...

Les pratiques artistiques de l'accompagnement éducatif contribuent également à l'autonomie si difficile à évaluer. Par exemple, elles bénéficient d'indicateurs très concrets lorsqu'il s'agit de réaliser et monter des interviews pour une émission de radio. L'outil informatique une fois maîtrisé, les élèves reviennent fréquemment travailler sur leurs productions, seuls, pendant leur temps libre. Acquisés dans le contexte favorable d'un projet motivant, en accompagnement éducatif, toutes ces compétences sont a priori transférables au travail en classe. Pour conclure, je dirai que les trois mots-clés de l'accompagnement éducatif sont la complémentarité, la cohérence et la continuité avec les enseignements, entre le 1^{er} et le 2nd degré, entre la vie scolaire et le projet éducatif local.

« Les trois mots-clés de l'accompagnement éducatif sont la complémentarité, la cohérence et la continuité avec les enseignements, le 1^{er} et le 2nd degré, la vie scolaire et le projet éducatif local. »

L'aide aux devoirs

Dans le cadre de l'accompagnement éducatif, l'aide au travail scolaire ou aux devoirs vise à favoriser l'appropriation des contenus et des méthodes découverts en classe.

Pendant le temps d'aide aux devoirs et aux leçons, les élèves sont accueillis, la plupart du temps par des enseignants de l'école ou de l'établissement, pour apprendre leurs leçons, pour réaliser, au moins partiellement, les devoirs à effectuer à la maison ou pour approfondir le travail de la classe.

Les activités proposées aux élèves dans le cadre de l'aide aux devoirs peuvent être d'ordre méthodologique : comment utiliser un cahier de textes, comment se repérer dans un manuel scolaire, comment apprendre une leçon, comment lire et respecter une consigne...

Les élèves peuvent également être invités à participer à des activités leur permettant d'approfondir ce qu'ils ont appris durant les cours : effectuer des recherches à la bibliothèque ou au centre de documentation, participer à des ateliers scientifiques ou techniques, voire travailler sur un projet mêlant plusieurs disciplines scolaires... temps de découverte des métiers ! ■

L'accompagnement éducatif peut favoriser l'accès des élèves aux technologies usuelles de l'information et de la communication et permettre une utilisation riche et variée des outils numériques.



L'aide au travail scolaire et aux devoirs est une opportunité pour travailler après la classe dans les meilleures conditions et pour bénéficier de ressources qui ne sont pas toujours disponibles à la maison.



Vous avez dit **FLE** ?

ÉCOLE COLETTE, À MANTES-LA-JOLIE (78)

Nichée au cœur du Val-Fourré, « quartier injustement mal réputé » selon sa directrice, l'école Colette date de la fin des années 1970. Elle accueille une population brassée et métissée. Après la classe, les élèves nouvellement arrivés en France se rassemblent par petits groupes pour une heure d'accompagnement éducatif avec Aurore Bezault. En salle informatique, la séance se déroule en deux temps. D'abord le travail de lecture et ensuite l'apprentissage du vocabulaire sur un logiciel de FLE (français langue étrangère).

Décorée d'affiches de cinéma, la salle informatique est, avec la bibliothèque, le lieu préféré des élèves d'Aurore Bezault. Le groupe se compose de huit élèves de différents niveaux (du CP au CM2). Originaires d'Afrique du Nord, de Turquie ou d'Afrique noire, Maimouna, Youssouf, Fatimata, Gamzé, Kadir, Ines sont des « primo-arrivants » qui tâtonnent encore avec l'usage du français. Mais plus pour longtemps. Bien que tous soient aimantés par le clavier, l'heure de l'accompagnement est d'abord consacrée à la lecture à voix haute. Ce soir, ils déchiffrent *Le Petit Chaperon rouge*, en mettant le « ton ». Ils interprètent ensuite les personnages du conte et s'improvisent comédiens pour déclamer en articulant distinctement. Vient ensuite, dans l'enthousiasme général, l'heure dédiée aux ordinateurs. Les enfants se connectent à des sites FLE qui leur proposent de répéter des mots tout en visualisant leur orthographe. Objectif résumé par Aurore Bezault : « leur permettre le travail de compréhension et l'acquisition du lexique ».



— Kadir, élève de CP.

« J'aime bien la récitation à voix haute »

Kadir, benjamin du groupe, explique dans un français approximatif qu'il « aime bien la récitation à voix haute ». « Je fais encore des fautes, dit-il, mais c'est mieux qu'avant. Avant je me trompais tout le temps. » De fait, les logiciels FLE lui ont permis de mettre des images sur des mots qu'il prononçait bien mais sans savoir les écrire correctement. Cette visualisation lui permet de mémoriser plus facilement les mots et d'en retenir le sens. « Je fais des progrès, hein, maîtresse ? » demande Kadir, tout sourire, en titillant la souris. Il y a quelques semaines, il n'avait encore jamais vu d'ordinateur de sa vie.

— Aurore Bezault, professeure des écoles.

« C'est l'école différemment »

« Il n'est pas toujours facile de canaliser leur énergie débordante, ni de leur faire comprendre que, durant cette heure, c'est encore l'école, même si c'est l'école différemment. Mais il est évident que cette heure, dédiée à l'aide aux devoirs avec les Tice, est très utile pour ces élèves qui, chez eux, ne trouvent pas forcément un appui scolaire. Et le recours à l'ordinateur accélère leurs progrès. »

Joël-René Dupont,
Inspecteur d'académie,
Directeur des services départementaux de
l'Éducation nationale. Département des Yvelines.

Depuis la rentrée scolaire 2008, la part de l'éducation artistique et culturelle s'est développée de manière significative dans le cadre de l'accompagnement éducatif puisque le volet culturel atteint 28 % du volume d'heures pour les 111 collèges engagés dans le dispositif. Cette croissance s'est opérée dans un contexte départemental favorable grâce à la vitalité des dispositifs (classes à PAC, Ateliers artistiques et AST) développés hors de l'accompagnement éducatif et en partenariat avec de nombreuses structures culturelles tant dans le premier degré (196) que dans le second (171). De plus, aux moyens de l'Éducation nationale, s'est ajoutée la participation du Conseil général des Yvelines qui propose de soutenir dans chaque collège trois projets soit avec ses services – Archives départementales, musée Maurice-Denis... – soit avec des structures culturelles des Yvelines, Le Prisme, le CNEAI, le Théâtre de Villepreux... Les ateliers sont pour les élèves autant d'occasions de s'impliquer en entrant dans une pratique artistique ou scientifique et de comprendre une question ou une œuvre inconnues d'eux. Outre la découverte d'un créateur, d'un spectacle, d'une exposition... les élèves travaillent avec leurs professeurs, des artistes ou des scientifiques autour d'un projet. Toutes ces actions participent par la pédagogie du détour aux apprentissages fondamentaux – et donc à la réussite des élèves – en proposant des réinvestissements et des prolongements qui sollicitent l'expérimentation, l'imagination et la créativité de chaque élève.

Math en ligne

COLLÈGE LOUIS-PAULHAN, À SARTROUVILLE (78)

Les mathématiques assistées par ordinateur ? C'est ce que proposent deux enseignants de cette discipline durant une heure d'aide aux devoirs, le mardi de 4 à 5. Studieuses, Tiffany, Nathalie, Clémentine, Jessica, Aimane sont donc fidèles au poste. À l'écran, elles suivent les consignes d'euler, une plateforme internet où elles s'exercent sous l'œil avisé des professeurs. Ces derniers ont concocté au préalable une série d'exercices qui permettent de réviser les chapitres étudiés en cours. Pour les élèves de ce collège classé Zep à la population issue de milieu plutôt modeste, ces heures d'aide sont fructueuses. « Ce qui est sûr, constate le principal M. Farjon, c'est que l'aide aux devoirs a des conséquences directes sur l'obtention du diplôme national du brevet (DNB). » En lien étroit avec les programmes, ces heures se révèlent être de précieux atouts pédagogiques.*

* Cf. interview p. 18

— Mme Callard, principale adjointe.

« Les parents sont très satisfaits »

« Par souci d'efficacité, ces heures d'aide se déroulent par niveau. Au vu des multiples retours que nous avons, les parents sont très satisfaits de ce genre d'initiative. D'autant plus que leurs faibles ressources ne leur permettent pas de payer des cours particuliers à leurs enfants. Ce qui explique pourquoi ces ateliers font le plein. »

— Stéphane Vitel, professeur de mathématiques.

« Les élèves sont plus concentrés »

« Globalement je trouve les élèves plus concentrés durant cette heure qu'en cours. L'outil informatique semble plus facilement mobiliser leur attention. Je note aussi que l'outil, associé à notre pédagogie, facilite leur compréhension. Preuve en est leurs résultats en classe, en nette amélioration. Sur un plan plus personnel, cette expérience me permet de tester ce qui marche bien auprès des élèves afin de l'intégrer dans mon cours. Car je voudrais, à terme, utiliser les Tice en classe entière. »

— Aimane, élève de 4^e.

« Je peux aussi me connecter de chez moi »

« Avec l'ordinateur, je peux travailler à mon rythme. Je l'utilise aussi chez moi, puisque je peux me connecter au site *euler** depuis la maison. Contrairement à la classe, le professeur est plus disponible durant cette heure. Il me consacre plus de temps si j'en ai besoin, surtout quand je ne comprends pas bien les exercices. »

* <http://euler.ac-versailles.fr/>



Brigitte Cayla,

Directeur de l'Éducation,
de la Jeunesse et des Sports.
Conseil général des Yvelines.

À l'initiative du président Pierre Bédier, le Conseil général des Yvelines a souhaité apporter son appui au développement de l'accompagnement éducatif dans les collèges du département. Favoriser la réussite scolaire et promouvoir l'égalité des chances sont en effet au cœur de ce dispositif et de la politique engagée par le Département en direction de ces établissements.

Il a fait choix de soutenir par priorité la mise en place des pratiques artistiques et culturelles. Offrir à tout élève qui le souhaite, quel que soit son environnement familial et social, une ouverture au monde de l'art et de la culture sous toutes ses formes, est une ambition que le Département partage avec l'Éducation nationale sur ce temps de l'accompagnement éducatif. Tisser un lien fort entre établissements et structures culturelles de proximité et établir des passerelles entre temps du cours et hors-temps scolaire est la deuxième ambition de ce projet. Le Département est donc attentif au développement de partenariats durables avec, comme exigence commune, la qualité. L'objectif est enfin, en favorisant la connaissance de cette offre culturelle locale, en éveillant la curiosité de nos jeunes et en révélant ainsi leurs potentialités, de faire naître le désir d'une activité artistique suivie au sein de ces équipements en dehors du temps scolaire. La reconquête par ces structures du public adolescent est un espoir partagé et le pari que le Département fait aux côtés de tous ses partenaires.

Mieux réussir son **B2i**

COLLÈGE LE PONT-DE-BOIS, À SAINT-CHÉRON (91)

À mi-chemin entre Rambouillet et d'Étampes, Saint-Chéron a tout du petit village rural. Principale du collège du Pont-de-bois, Mme Bourrelier est à la tête d'une équipe disponible et dynamique. En témoigne l'accompagnement éducatif qui, ici, prend notamment la forme d'une aide personnalisée en Tice, débouchant sur l'obtention du B2i (brevet informatique et internet). Les deux professeurs de technologie en charge du niveau 6^e ont repéré les élèves les plus en difficulté et constitué des groupes de niveaux. Ceux-ci ont ensuite été confiés à l'assistante pédagogique, en charge de l'aide aux devoirs.

BREVET INFORMATIQUE ET INTERNET

« L'objectif de ce brevet informatique et internet est de spécifier un ensemble de compétences significatives dans le domaine des technologies de l'information et de la communication et d'attester leur maîtrise par les élèves concernés » (BO n° 42 du 23/11/2000).

À proprement parler, ce n'est pas un diplôme, mais une attestation du niveau acquis après un apprentissage destiné à rendre l'élève autonome. Les différents niveaux du B2i correspondent aux différents cycles scolaires : école, collège, lycée. Sans oublier le C2i niveaux 1 et 2 dans le supérieur.

Source : plaquette « MémoTice B2i aide-mémoire » éditée par le CRDP de l'académie de Versailles, mai 2006. Gratuitement téléchargeable sur le portail B2i de l'académie de Versailles <http://b2i.ac-versailles.fr/>



Retrouvez
DocTice sur
www.doctice.fr

Quatre fois par semaine, Émilie Aubert accueille les groupes de travail pour l'apprentissage des Tice. Durant cette heure hors du temps scolaire, il s'agit surtout de bien assimiler les fondamentaux. L'acquisition des bases passe notamment par la recherche sur Internet, pour laquelle les élèves montrent une certaine aptitude. Et pour cause : tous ou presque, à la maison, disposent d'un ordinateur et sont familiers du web, des trucs et des astuces pour surfer. Plus rare en revanche est leur utilisation de Word et Excel. C'est pourquoi l'assistante pédagogique travaille en alternance sur ces deux logiciels. Séance après séance, ils se familiarisent avec ces deux outils appelés à leur servir dans un proche avenir. Ultérieurement, il est prévu qu'elle collabore plus étroitement avec les professeurs de technologie pour adapter cette heure d'aide au contenu des cours.

— Émilie Aubert, assistante pédagogique.

« Leur apporter au cas par cas les connaissances »

« L'objectif premier de cette aide c'est de mettre à niveau, en vue du B2i, les élèves qui ne le seraient pas. Et leur apporter au cas par cas les connaissances qui leur manquent. Cette proximité, cette approche individuelle permet non seulement de se focaliser concrètement sur chacun mais tous peuvent ici poser les questions qu'ils n'osent peut-être pas poser en classe. »

IA
INSPECTEUR
D'ACADÉMIE

Christian Wassenberg,
Inspecteur d'académie,
Directeur des services départementaux
de l'Éducation nationale.
Département de l'Essonne.

Pour aider élèves et familles à décrypter la cohérence de l'offre en matière d'aide face à la difficulté scolaire, il convient d'explicitier les parcours proposés aux élèves en s'appuyant sur la mise en œuvre des programmes personnalisés de réussite éducative (PPRE). Il faut aussi que les chefs d'établissement – avec l'aide des IA-IPR – et les IEN travaillent avec les enseignants sur la question, trop souvent renvoyée au temps périscolaire, du travail personnel et de l'explicitation des attentes. Cette mise en cohérence relève d'un travail de concertation, d'impulsion et de pilotage partagés réalisé, entre autres, à l'occasion de l'élaboration des lettres de mission des chefs d'établissement et des IEN ou des contrats d'objectifs et doit être présente dans les dialogues de gestion pour mesurer les possibles évolutions dans l'utilisation des moyens. Comment mettre à profit la richesse de l'offre partenariale pour permettre aux élèves d'établir des rapports entre les apprentissages scolaires et leur « application » hors de l'école ? L'offre, en matière sportive, artistique et culturelle, doit être interrogée sur sa complémentarité, sa capacité à offrir du sens aux apprentissages. Ce souci de mise en cohérence doit nous inciter à être pleinement présents dans les instances d'instruction des projets périscolaires présentés dans le cadre des dispositifs partenariaux et nous amener à diffuser l'information sur la pertinence des actions retenues auprès des chefs d'établissement et des IEN.

Un environnement tout numérique

Partager, échanger, communiquer dans l'instant, autant de comportements au quotidien d'une génération en mouvement perpétuel. Mais que fait donc l'École ?

« Un cahier de vie »

↳ Par Michaël Vilbeneit, conseiller Tice du bassin de Rambouillet.

Les environnements numériques de travail sont, pour ceux qui les utilisent, devenus des atouts indispensables à la vie scolaire, dans et hors l'école. Une des fonctionnalités les plus prisées de l'ENT est le cahier de textes en ligne. Un exemple d'utilisation à Rambouillet.

Accompagnement éducatif, enseignements scientifiques ou artistiques en collège, en classe, au domicile..., les dispositifs comme les lieux d'apprentissage sont multiples. Dans ces conditions, le cahier de textes de classe « papier » est souvent ressenti comme insuffisant aussi bien par les familles que par les élèves et les enseignants. Au lycée Bascan, à Rambouillet (78), Éliot-textes fait partie intégrante de l'environnement numérique de travail de cet établissement. Et il est bien plus qu'un cahier de textes en ligne ! Les enseignants y indiquent les travaux réalisés en classe et le travail à faire à la maison. Ils peuvent aussi ajouter des documents ou des liens internet qui pourront être consultés par les familles. Éliot-textes permet désormais aux élèves et aux familles de l'établissement d'échanger directement en ligne avec les enseignants. Le cahier de textes en ligne est devenu une sorte de « cahier de vie », véritable lien quotidien entre les familles et les enseignants. Un vrai système d'information à la fois très simple à utiliser et permettant une information à double circulation, dès lors que les lieux d'apprentissage sont équipés d'un ordinateur connecté à Internet.

Pour en savoir plus : <http://melies.ac-versailles.fr/etv/?http://melies.ac-versailles.fr/ent/eliottexte.fiv>
<http://www.educpros.fr/nc/rss/article-rss/a/l-ent-change-les-habitudes-au-lycee-bascan-de-rambouillet.html>

↳ TNI

Motivant, voilà l'adjectif le plus utilisé pour décrire le tableau numérique interactif. Son, image, vidéo, texte, il traite tout, enregistre et restitue toutes les étapes sur demande et permet d'adapter le cours à tous les rythmes d'apprentissage. En classe, les élèves sont plus attentifs et les absents n'ont plus toujours tort ! Ils peuvent consulter sur l'ENT le cours qu'ils ont manqué et se tenir à jour.



L'ENT, un outil de partage

↳ Par Guy Daroles, correspondant ENT, CRDP de l'académie de Versailles.

Expérimentés dans des établissements de l'académie, les environnements numériques de travail ont su fédérer les membres de la communauté éducative. Moins de papier inutile échangé, moins de déperdition d'information, plus de partage, grâce à cet instrument dont la généralisation est à venir dans tous les établissements scolaires du second degré.

L'ENT, environnement numérique de travail, est un portail interactif accessible de n'importe quel ordinateur connecté à Internet et réservé à la communauté éducative de l'établissement : un identifiant et un mot de passe personnel protègent de toute autre utilisation et offrent un point d'entrée unique et personnalisé. Constitué de services numériques : travail collaboratif, vie scolaire, ressources numériques..., il facilite et prolonge en dehors des temps de classe le dialogue et la communication entre les élèves et leurs enseignants, les familles et les professeurs, les enseignants et l'administration. Notes, cahier de textes, emploi du temps sont actualisés en permanence et à la disposition de tous pour une information efficace et simplifiée. Un élève absent se tient à jour des cours et des devoirs, mis en ligne sur l'ENT par les enseignants.

Les élèves entre eux peuvent dialoguer par courriel ou sur un forum dédié autour de documents communs, mais aussi consulter des ressources documentaires ou des éléments de cours mis à disposition par les professeurs. Cette mise à disposition peut être très ciblée afin de favoriser un enseignement différencié. Les parents peuvent échanger par courriel avec les enseignants ou l'administration et ceux-ci peuvent mieux répondre aux attentes des familles dans le suivi de la scolarité de leurs enfants. Outil de partage et lieu de convergence, l'ENT favorise aussi un échange efficace dans le cadre de l'accompagnement éducatif entre les enseignants de la classe et ceux en charge des groupes spécifiques.

Pour en savoir plus : <http://webtv.ac-versailles.fr?id=74>
<http://www.ent.ac-versailles.fr?p=39>
<http://www.ent.ac-versailles.fr?p=3>
<http://www.ent.ac-versailles.fr?p=32>

↳ Baladodiffusion

Le baladeur numérique est un incontournable chez nos jeunes nomades ! Télécharger de n'importe quel ordinateur relié à Internet, consulter ses ressources d'où on veut quand on veut... Même pour une utilisation scolaire ! Les élèves téléchargent les fichiers créés par le professeur sur un espace partagé du web et y déposent les travaux demandés. Ils peuvent même réviser en chemin. C'est possible...



↳ Classe nomade/mobile

Autonomes, les élèves prennent directement leurs portables dans la classe nomade où les machines se rechargeront automatiquement après leur rangement. L'enseignant guide, aide ou informe tous et chacun et peut, de son ordinateur « maître », prendre la main sur les postes, reliés par wifi. Pédagogie différenciée, mobilité, mutualisation, travail collaboratif ou couplé avec le TNI, des usages multiples pour apprendre autrement.

Une classe en réseau

Le collège Charpak de Goussainville (95) a ouvert en septembre 2008. Un équipement numérique, des services et des ressources en ligne favorisent le travail autonome des élèves au collège et à la maison.

Le TNI est piloté par cet ordinateur portable. Dans cet établissement, chaque professeur en a reçu un en début d'année scolaire, ce qui lui permet de préparer ses séances chez lui.



Les élèves, leurs parents, l'équipe pédagogique dans son ensemble, tous les utilisateurs du collège possèdent un compte sur l'environnement numérique de travail (ENT). C'est un lieu d'échanges, de dialogue. En particulier, les élèves y trouvent le travail à faire, les documents y sont distribués sans qu'ils soient imprimés, ce qui limite l'usage des photocopies et restreint la consommation de papier inutile.

L'image générée par l'ordinateur du professeur est projetée sur le TNI par ce vidéoprojecteur à courte focale, ce qui évite fatigue et éblouissement.

Pour tirer parti des ressources du TNI, il faut utiliser un logiciel spécifique qui met à la disposition des utilisateurs de nombreux outils (ici, à gauche du tableau, une vidéo explique la construction de la rosace).

Pour certaines activités, les élèves peuvent recevoir un ordinateur portable. Ces machines sont reliées en réseau par wifi. Elles se rangent dans la cartablerie numérique, espace spécialement conçu à cet effet, où elles se rechargent électriquement et leur maintenance se fait à distance.



Gérard Sebaoun, 2^e vice-président en charge de l'Éducation, la Jeunesse et la Prévention.
Conseil général du Val-d'Oise.

Le Conseil général du Val-d'Oise s'investit pour développer l'usage des technologies de l'information et de la communication (Tice) au niveau des collèges. Ludiques, visuelles, ouvertes sur le monde, appréciées des jeunes, elles présentent un grand intérêt pédagogique et surtout sont un atout d'importance pour la réussite scolaire. Un des axes forts de cette offre éducative est la mise à disposition de la communauté éducative valdoisienne d'un portail de soutien scolaire : @nper (Accompagnement numérique pour une éducation réussie). Ce portail (<http://anper.valdoise.fr/>), développé et animé en partenariat avec l'inspection académique, le CRDP de l'académie de Versailles-CDDP du Val-d'Oise et le Conseil général du Val-d'Oise, offre des outils, des ressources, des espaces de travail, pour faire du multimédia pédagogique un environnement au service de l'accompagnement des élèves. Un autre exemple de l'engagement du Département : la construction et l'équipement du collège numérique Charpak à Goussainville. Un établissement équipé de 16 tableaux numériques interactifs afin de réduire le poids du cartable, d'une « cartablerie » de 30 ordinateurs portables connectés en wifi, d'une salle multimédia de 30 postes en libre service pour les élèves. Enfin, chaque professeur est doté d'un ordinateur portable. Personnels de l'établissement, élèves et parents possèdent leur espace numérique de travail pour faciliter les échanges et la communication entre tous les membres de la communauté éducative.

« Apprentissage et compréhension en math »



Plateforme internet dédiée aux mathématiques, *euler* permet aux enseignants de cette matière de renforcer leur pédagogie. En classe entière ou encore dans le cadre de l'accompagnement éducatif, *euler* facilite l'apprentissage en math. Explications.

Richard Breheret, professeur, webmestre du site.

Pouvez-vous nous présenter *euler*...

Concrètement, *euler*, du nom du mathématicien et physicien suisse (1707-1783), est une plateforme sur Internet qui permet de faire toutes sortes d'exercices en liaison avec les enseignements dispensés en classe. À ses débuts, en 2002, cette plateforme proposait une douzaine d'applications. Sept ans plus tard, elle en propose 3 000. Ces ressources s'adressent à tous les élèves de l'enseignement secondaire, collégiens et lycéens. L'intérêt pour l'utilisateur, quel qu'il soit, prof ou élève, c'est la facilité d'usage. Quelques minutes suffisent pour se familiariser avec l'interface d'*euler* (<http://euler.ac-versailles.fr/>).

« L'intérêt pour l'utilisateur, prof ou élève, c'est la facilité d'usage. »



En quoi *euler* est-il profitable à l'accompagnement éducatif ?

Encadrés par le professeur, les élèves accèdent à leur session de travail sur l'ordinateur. Chacun d'entre eux dispose d'un compte à son nom donnant accès à un espace personnel, ouvert au préalable par le professeur. Après quoi, ils cherchent à résoudre les exercices en ligne qui leur sont proposés et soumettent pour validation leurs résultats à l'enseignant. Celui-ci a la possibilité de suivre en temps réel leur progression. Les élèves peuvent aussi se connecter à la plateforme *euler* depuis chez eux. *euler* est en effet accessible de n'importe quel ordinateur. Muni de son mot de passe, l'élève peut ainsi, à domicile, s'entraîner. L'académie propose une formation aux enseignants qui voudraient s'approprier ce dispositif. Parce qu'il facilite l'apprentissage et la compréhension en math, cet outil constitue un véritable levier pédagogique. 5 000 utilisateurs en font l'expérience au quotidien.

« Modifier positivement les apprentissages »



Les outils numériques font partie du quotidien, en particulier chez les jeunes qui les utilisent dans leurs loisirs. Mais l'École doit-elle adhérer à ces usages ? Pascal Cotentin donne son point de vue.

Pascal Cotentin, Directeur du Centre régional de documentation pédagogique et conseiller pour les Tice de M. le Recteur de l'académie de Versailles



Les outils numériques dans l'École : bien ou mal ?

Toutes les études le montrent, les jeunes sont nés avec un objet numérique dans la main et développent pendant l'adolescence ce que certains qualifient d'addiction pour cet appendice numérique. L'École ne peut pas rester étanche à ces usages personnels et sociaux qui explosent à sa frontière. Les utilisateurs de ces outils ne conçoivent plus de travailler sans ni autrement. Côté élève, cela développe la participation, concrétise et prolonge les apprentissages. Côté prof, cela oblige à repenser le frontal de la classe. Les relations s'en trouvent modifiées. Ni bien ni mal, il faut choisir d'intégrer dans ses pratiques scolaires les outils et les services numériques pour modifier positivement les apprentissages et bonifier le quotidien pédagogique.

« Vous verrez la différence de concentration et de participation. »



La dimension ludique de l'outil est-elle favorable aux apprentissages dans et hors temps scolaire ?

Observez un jeune apprendre avec un micro portable ou un baladeur numérique, vous verrez la différence de concentration et de participation. Prendre appui sur le ludique, c'est s'offrir la possibilité de mobiliser plus de compétences. Utiliser les Tice, c'est mettre à disposition des ressources multimédias en reliant la classe au monde extérieur. Les pratiques hors temps scolaire aussi peuvent s'ouvrir sur d'autres ressources. Et l'axe nouveau est sans aucun doute d'introduire la dimension ludique en s'appuyant sur la passion des jeunes pour les jeux vidéo, sur de nouveaux modes pour apprendre à tout moment à leur rythme, avec plus de plaisir et, comme je l'ai dit, modifier positivement les apprentissages.

La pratique artistique et culturelle

Le volet culturel de l'accompagnement éducatif doit permettre à chaque élève de trouver l'enrichissement culturel nécessaire à la construction de sa personnalité.

Les activités d'expression et de création artistiques proposées dans le cadre de l'accompagnement éducatif peuvent concerner tous les domaines des arts et de la culture : histoire des arts, arts visuels, architecture, musique, cinéma, arts appliqués, arts du goût, théâtre, danse, écriture, cirque, etc. sans oublier les sciences et techniques et les langues vivantes.

Qu'elles soient encadrées par des enseignants, des partenaires culturels locaux ou des intervenants extérieurs (dans le cadre des langues étrangères par exemple), ces activités complètent les actions artistiques et culturelles prévues dans le projet d'école ou d'établissement et aboutissent, la plupart du temps, à des réalisations concrètes pour les élèves : expositions, rencontres, spectacles...

Les activités artistiques et culturelles peuvent également être l'occasion d'une utilisation riche et variée des outils numériques de l'école ou du collège et favoriser ainsi l'accès des élèves aux techniques usuelles de l'information et de la communication. ■

L'offre dépend des possibilités des établissements scolaires, des structures culturelles et des intervenants extérieurs.



Les activités mises en place dans le cadre de l'accompagnement éducatif sont différentes de celles proposées en cours et peuvent concerner tous les domaines et toutes les formes de l'art et de la culture.



« Action! Ça tourne! »

Certains jours, ici, on parle scénario, cadrage, répétition et vidéo. On se croirait dans une école de cinéma et pourtant non : il s'agit de la section B du groupe scolaire Victor-Hugo, à Clichy (92), dirigée par Mme Colin.



Un story-board créé par les élèves met en place les grandes lignes des saynètes de leur mini-film.

Sous l'impulsion de M. Riche, le professeur, un film est en cours de réalisation dans le cadre de l'accompagnement éducatif. Objectif : un court métrage autour des règles de vie à l'école. Il s'agit, par des saynètes, d'illustrer les principes de la vie en commun (ne pas courir dans les escaliers, ne pas traîner dans les couloirs, etc.). Quand le 7^e art fait réfléchir à la vie en société.

In situ. « Action ! Ça tourne ! », annonce un petit garçon, les mains en porte-voix. Après avoir répété leurs textes et procédé à des repérages, plusieurs élèves interprètent maintenant leur scène sous l'œil de la caméra. Avant le tournage, ce petit groupe a couché sur un story-board les grandes lignes des saynètes de leur mini-film. Dans la foulée du tournage, ces apprentis cinéastes seront amenés un peu plus



Retrouvez
DocTice sur
www.doctice.fr



Claude Michellet,
Inspecteur d'académie,
Directeur des services départementaux
de l'Éducation nationale.
Département des Hauts-de-Seine.

tard à effectuer collectivement le montage de leurs enregistrements vidéo. Pour ce faire, le professeur qui les dirige recourt au TNI (tableau numérique interactif) et au logiciel WindowsMediaMaker, destiné à cet effet. Le montage terminé, ce film à vocation citoyenne sera montré aux autres classes. À l'issue de la projection, un autre projet est déjà en vue. Il s'agira, cette fois, de réaliser un film d'animation avec des personnages en pâte à modeler... Les cinéastes en herbe se réjouissent d'avance. ■

• M. Riche, professeur des écoles.

« Leur implication est grande »

« Pour moi, la pratique des outils numériques a sa place en cours depuis de longues années. Son développement a suivi de plus ou moins près celui des technologies à notre disposition. Depuis quelques mois, nous possédons une classe nomade qui offre de nouvelles opportunités. L'expérience que nous menons cette année en est l'exemple. Ce qui est intéressant dans ce genre de projet, c'est l'investissement des élèves. Leur implication est d'autant plus grande que ce sont eux essentiellement qui l'orientent dans telle ou telle direction. »

Par-delà les réformes qui scandent le temps de l'institution scolaire, il existe de grandes évolutions de fond qui les transcendent très souvent : ainsi de l'allongement de la scolarité, du passage au collège unique et, actuellement, de la différenciation des temps d'apprentissage. Avec la réorganisation des horaires à l'école, avec les stages de remise à niveau pendant les vacances, avec la spécialisation de temps d'accompagnement au lycée et enfin avec la généralisation de l'accompagnement éducatif après la classe pour les écoliers et les collégiens, cette différenciation des temps apparaît comme un des moyens privilégiés pour permettre une meilleure adaptation de notre système aux besoins de publics de plus en plus hétérogènes et, à terme, faciliter la réussite de tous les élèves.

L'expérience ancienne du département des Hauts-de-Seine dans la mise en œuvre d'activités après la classe donne quelques idées sur les enjeux de ces dispositifs et les conditions nécessaires à leur réussite. Tout d'abord, s'appuyer sur une réelle analyse des besoins des élèves auxquels ils sont destinés et notamment sur les manques dus au contexte culturel, familial ou social. Ensuite, permettre les réponses les plus individualisées possibles. Les Tice prennent alors toute leur place dans ce dispositif en offrant une multiplicité d'outils adaptés et performants, et l'accompagnement éducatif devient un lieu privilégié de mise en œuvre qui répond également à la problématique certes réduite mais encore présente de la fracture numérique et de l'accès de tous à cet outil désormais incontournable.

Faire vivre « leur » propre projet

Au collège Olivier-de-Serres, à Viry-Châtillon (91), il y en a pour tous les goûts. Mais l'atelier de réalisation d'un film d'animation muet est particulièrement prisé.

→ Rémy, 13 ans.
« C'est jamais pareil »

« Un coup on dessine pour préparer les décors, un coup on utilise la vidéo, une autre fois on fait le montage sur ordinateur. C'est jamais pareil, c'est ça qui est bien dans cet atelier. Mais le mieux c'est de rencontrer des artistes et des comédiens en vrai. On a rarement cette occasion. »

Du sport à la musique en passant par le soutien scolaire, « les élèves ont l'embarras du choix », commente le principal M. Costes, qui gère pas moins d'une vingtaine d'ateliers, soit environ une centaine d'élèves inscrits. Pour ces préados issus de milieu modeste, c'est l'occasion de changer d'horizon. À ce titre, l'atelier initié par Mme Teilhac est l'un des plus ambitieux. Son projet consiste à réaliser un film d'animation muet inspiré des pionniers du genre. À la fin de l'année scolaire, il sera projeté au Théâtre de l'Envol, une scène en partie subventionnée par la commune, étroitement associé à cette expérience.

In situ. Rémy, Miléna et leurs camarades s'interrogent : « M'dame, ça veut dire quoi déjà abstrait ? » Ce n'est pas leur professeur qui répond mais Mélusine, une artiste missionnée par la Daac (Délégation aux arts et à la culture), et qui chaperonne les petits groupes à l'œuvre, vidéo en main. Elle a pris le relais d'un comédien du Théâtre de l'Envol, partenaire du projet. L'un comme l'autre, ils aident les élèves à franchir les étapes de la création (décor, espace scénique, tournage, montage) durant lesquelles ils utilisent des outils numériques. Les élèves ne sont pas totalement étrangers aux ordinateurs et autres caméras, qu'ils ont déjà essayés en cours. Mais cette fois, leurs usages varient et ils s'enchantent de faire vivre « leur » propre projet. ■

→ Eugénie Bordier, chargée de l'action culturelle du Théâtre de l'Envol.

« Cela change leurs habitudes »

« Ce type de projet qui mobilise plusieurs partenaires permet aux élèves d'avoir à leurs côtés des interlocuteurs d'un genre nouveau. Cela change leurs habitudes et leur rapport aux adultes. Surtout, il y a l'idée, dans cet atelier, d'introduire la notion de durée. Contrairement à l'enseignement, fractionné en séquences, cette initiative se déroule sur un temps long. Ce changement d'échelle responsabilise les élèves. Ils doivent gérer un planning, procéder par étape, etc. J'espère que ce genre d'expérience suscitera des vocations artistiques. »



LE THÉÂTRE DE L'ENVOL À LA SCÈNE COMME À LA VILLE

En 2005, le conseil municipal de Viry-Châtillon décide de confier la programmation du Théâtre de l'Envol à l'Amin Compagnie Théâtrale. Entre expérimentation artistique et implication sociale, un projet à destination d'un public jeune et familial voit le jour. Ouvert sur la danse, la musique et les nouvelles technologies, l'Amin défend un théâtre accessible à tous à travers ses démarches de rencontre, de sensibilisation et d'échange avec le public. Depuis treize ans, elle crée régulièrement des spectacles courts joués dans les écoles, les MJC, les maisons de retraite et même des appartements. Pour favoriser les rencontres, les comédiens de la compagnie mènent plusieurs ateliers théâtre pour enfants sur le département. Ces ateliers sont développés autour d'un projet artistique et pédagogique centré sur les écritures pour le jeune public. Sans oublier le Théâtrebus, un « théâtre de poche » qui présente gratuitement de courts spectacles dans les quartiers, sur les places publiques, dans les marchés. Soutenu par le ministère de la Culture et de la Communication via la Drac Île-de-France, la Région Île-de-France, le Conseil général de l'Essonne et la commune de Viry-Châtillon, le Théâtre de l'Envol reçoit également l'aide de l'ACSE (Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances).



Selon le BO, les partenariats avec les structures artistiques et culturelles situées dans l'environnement des établissements sont à privilégier.

source: BO n° 25 du 19 juin 2008.

Retrouvez
DocTice sur
www.doctice.fr

→ Mme Kebir, professeure de français.

« Séance après séance, on trouve la bonne longueur d'ondes »

« Je tiens à ce que cette heure se déroule dans une ambiance décontractée. Détendus, ces élèves se décomplexent plus facilement qu'en classe entière, fondus dans la masse. La seule vraie difficulté que je rencontre dans ce projet, c'est la diversité des profils des enfants. Il n'est pas toujours aisé de composer avec les différences d'âge, la maturité variable des uns et des autres et les cultures d'origine. Il faut veiller à ne frustrer personne pour que tous puissent s'y retrouver. Séance après séance, on trouve la bonne longueur d'ondes. »

Culture française en mode Tice

Cinéma, hip-hop, aide aux devoirs, le collège Jean-Jaurès à Clichy(92) abrite plusieurs ateliers.

L'un des plus suivis est l'atelier que propose Mme Kebir, professeure de français qui, un jour par semaine, mêle Tice et culture française à destination des enfants primo-arrivants, c'est-à-dire des élèves non francophones. Pour M. El Bahij, le principal adjoint, « ce type de projet à double détente permet à ce public de s'intégrer plus facilement ». Et visiblement ça marche : les progrès des élèves en français sont étonnamment rapides.

In situ. Visiter Paris sans se déplacer, c'est possible grâce à Internet. Mme Kebir guide sur le web une dizaine d'élèves de 12 à 15 ans, originaires de tous les continents. Capverdien, marocain, portugais, syrien, ses élèves découvrent virtuellement la capitale et ses monuments. Bientôt ils la visiteront en vrai, au cours d'une sortie prévue en fin d'année scolaire. En attendant, ils surfent. Apprentissage de la langue française à travers le patrimoine architectural et maniement de l'ordinateur,

tels sont les deux grands axes du projet de cette enseignante à l'enthousiasme communicatif. La séance du jour est consacrée au traitement de texte. Il s'agit de saisir un poème de Julien Green consacré à Paris et de le mettre en page en respectant scrupuleusement les règles typographiques et l'orthographe. Mais aussi, et surtout, d'explicitier le vocabulaire inconnu. Bref, une façon originale de se balader dans la capitale et au milieu de mots nouveaux. ■



Un apprentissage bien original grâce aux Tice... en attendant la rencontre avec Paris grandeur nature.



De la musique assistée par ordinateur

Devant leur écran, les élèves travaillent sur MusiqueLab, un logiciel éducatif créé en partenariat avec l'Ircam (Institut de recherche et coordination acoustique/musique).

Situé sur les hauteurs d'Auvers-sur-Oise (95), le collège François-d'Aubigny accueille de véritables chercheurs de sons...

Ici, une dizaine d'élèves assistent avec assiduité à l'atelier électro-acoustique organisé par M. Neumann, leur professeur de musique. Fondé sur l'utilisation d'un logiciel de musique assistée par ordinateur, cet atelier permet aux élèves de devenir des chercheurs de sons. Entre mixage et composition, ils créent en effet leur

propre musique électronique. En fin d'année, une compilation de leurs meilleurs morceaux sera concoctée et peut-être que l'un d'entre eux fera office de sonnerie pour le collège...

In situ. La porte à peine franchie et après un bonsoir sonore et enthousiaste, Vincent, Thibault, Emmanuel, Antoine, Benjamin, Grégory et Romain



« Je suis bluffé par l'assiduité des élèves »

M. Neumann, professeur de musique.

« Féru de musique et d'informatique, je peux, à travers cet atelier, concilier mes deux centres d'intérêt. Dans ce cadre, le rapport aux élèves change complètement. Il est plus détendu qu'à l'ordinaire. C'est un temps à part, certes, mais finalement toujours rattaché à l'enseignement que je dispense en classe puisque nous approfondissons la culture musicale et notamment les notions et les termes clés étudiés en cours. Je suis bluffé par l'enthousiasme et l'assiduité des élèves. Ils sont très appliqués et impliqués. »



Philippe, père de Romain.

« Un moment ludique »

« Au départ, je craignais des journées à rallonge. Finalement non : pour mon fils, j'ai l'impression que ce moment ludique n'est plus vraiment l'école. Il continue d'apprendre, mais comme il s'amuse, il ne s'en rend pas vraiment compte. »



Romain, 12 ans.

« Je suis joueur de guitare »

« Au départ l'intitulé de cet atelier m'a intrigué. Mais comme je suis joueur de guitare et passionné de musique, je me suis inscrit pour voir. Et je ne suis pas déçu ; ça me plaît tellement que j'ai demandé au professeur le logiciel pour l'installer chez moi, sur mon ordi. »



Valérie Morel, IA-IPR d'éducation musicale.

« Toutes sortes de projets peuvent être initiés par les professeurs d'éducation musicale. De la création d'une chorale à l'animation d'un atelier de musique assistée par ordinateur (MAO) en passant par la mise en place de groupes vocal ou instrumental, les pistes sont diverses. Sans compter, bien sûr, les sorties à vocation culturelle menées en partenariat avec les salles de spectacles, musées, etc. Il s'agit, par tous ces biais, de sensibiliser les élèves aux arts et à la culture. D'initiation, de découverte ou d'approfondissement, ces projets ont tous en commun l'ouverture vers l'extérieur. Pour impulser ces actions, il est recommandé de passer par des associations répertoriées par la Daac⁽¹⁾ sur <http://www.ac-versailles.fr/arts/> ou de faire appel aux intervenants diplômés reconnus par la Drac⁽²⁾. Bref, les possibilités d'intervention extérieure ne manquent pas. Pour les élèves, c'est même encore plus enrichissant car ils ont la possibilité, face à ces interlocuteurs venus d'ailleurs, d'apprendre autrement. »

(1) Daac : Délégation académique aux arts et à la culture.

(2) Drac : Direction régionale des arts et de la culture.



Maelise Langumier,
Directeur des actions éducatives.
Conseil général des Hauts-de-Seine.

Le Conseil général des Hauts-de-Seine mène depuis 1989 une politique d'accompagnement éducatif dynamique à destination des collèges. Aujourd'hui, 76 000 places sont offertes aux collégiens dans les différents dispositifs départementaux. Ces dispositifs, comportent des ateliers pédagogiques, études et tutorat – dont les vacances, financées par le Conseil général, sont menées essentiellement par des enseignants en dehors des cours –, des subventions sur projet avec un partenaire local, ou encore la mise à disposition de 102 médiateurs éducatifs. Et, pour les familles, des aides financières sous forme de chèque sport culture. De plus, le Conseil général va mettre à disposition des collèges publics un environnement numérique de travail (ENT). Ce projet ambitieux est copiloté avec l'État (rectorat, CRDP-CDDP et inspection académique) qui assure la formation pédagogique des personnels et la conduite du changement inhérente à la réussite de cette action. Le Conseil général fournit des équipements informatiques performants (classes nomades, TNI, bornes interactives en accès libre, baladeurs numériques...) et une aide à l'acquisition de logiciels et ressources numériques (subvention annuelle d'environ 1 200 euros). Il assurera également l'administration technique des matériels et une architecture réseau adaptée aux nouveaux usages numériques pour offrir une bonne qualité de service.

M. Ciarimoli,
professeur de technologie.

« Les élèves touchent à tout »

« Avec M. Lamrani, mon collègue de sciences physiques, nous nous répartissons les tâches et les rôles. À moi l'aspect technique, à lui l'aspect contenu. Les élèves, quant à eux, touchent à tout. Cette polyvalence leur plaît parce qu'ils ont le sentiment, pour une fois, de posséder l'ensemble du projet, ses tenants et ses aboutissants. Pour eux c'est non seulement gratifiant, mais c'est surtout constructif. Tour à tour informaticiens et rédacteurs, ils apprennent successivement plusieurs langages ; celui de la programmation et celui du journalisme. »

Un site flambant neuf

Un site à l'image du collège flambant neuf, tel est le projet bien net du collège Gay-Lussac de Colombes (92).

Sur la centaine d'établissements que compte ce département, Colombes en totalise cinq, dont le collège Gay-Lussac, agrandi et totalement refait grâce au vaste programme de rénovation des collèges du Conseil général des Hauts-de-Seine. Le projet d'accompagnement éducatif était donc tout

trouvé : créer puis animer un site à l'image du collège flambant neuf. Deux professeurs se sont attelés à la tâche en compagnie d'une dizaine d'élèves, motivés à l'idée d'être des acteurs à part entière de la vie de l'établissement.

In situ. Deux soirs par semaine, un petit groupe d'élèves se retrousse les manches avec enthousiasme. Les lundis

et vendredis, ils s'activent aux côtés de leurs professeurs pour peaufiner « leur » site. Les premières séances ont été consacrées à sa réalisation proprement dite. Fidèles au poste, ils pianotent, transformés en techniciens du net. Les heures suivantes sont dédiées à la rédaction du contenu, publié avec l'accord du principal et de son adjoint, qui se réjouissent d'un « projet évolutif qui permet aux élèves de s'approprier concrètement, en le valorisant, leur établissement ». Au programme du site : fiche de présentation du collège, infos sur la vie de l'établissement et, pourquoi pas, le compte rendu de sorties. Avec une section strictement réservée aux professeurs et une autre destinée aux seuls élèves, ce site est appelé à devenir une véritable plateforme commune. ■



Le nouveau site du collège Gay-Lussac a été réalisé par les élèves et deux professeurs dans le cadre de l'accompagnement éducatif.

La pratique sportive

La pratique d'activités sportives dans le cadre de l'accompagnement éducatif permet de favoriser l'épanouissement physique et intellectuel de l'enfant.

L'accompagnement dans le domaine des activités sportives offre l'occasion aux élèves de poursuivre des activités pratiquées durant les cours d'éducation physique et sportive ou d'être initiés à d'autres sports.

Les activités sportives proposées peuvent prendre appui sur les possibilités offertes localement par les associations sportives et tout particulièrement l'association sportive de l'école ou du collège.

Dans la mesure où les activités organisées dans le cadre de l'accompagnement éducatif, notamment par les associations sportives, s'entendent comme une initiation, les élèves n'ont pas à souscrire de licence sportive ni à présenter un certificat médical, le principe de l'aptitude physique a priori étant retenu comme lors des activités d'enseignement obligatoire.

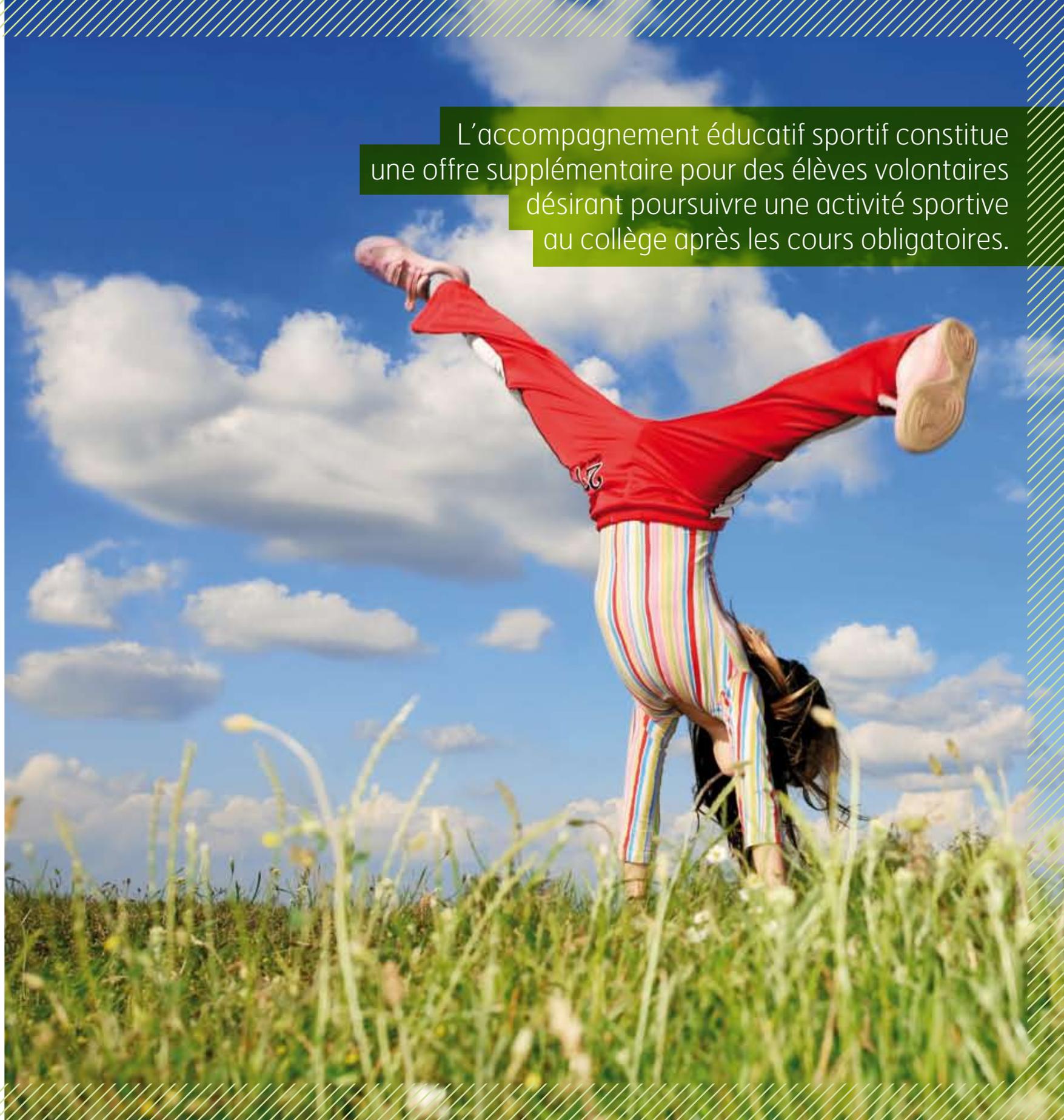
Seules les restrictions à certaines pratiques pour des élèves présentant des handicaps ponctuels ou permanents font l'objet d'un certificat médical préalable. ■

Les initiatives qui permettent aux élèves de mieux connaître leur corps et favorisent bien-être et santé, notamment dans le cadre de la lutte contre l'obésité, sont particulièrement recherchées.

Source : *BO* n° 25 du 19 juin 2008.



L'accompagnement éducatif sportif constitue une offre supplémentaire pour des élèves volontaires désireux de poursuivre une activité sportive au collège après les cours obligatoires.



• Bernard Beudaert,
principal du collège.

« Les élèves simulent leurs vols »

« Dans cette activité, le formateur utilise les Tice à chaque séance. Un chariot multimédia est à sa disposition. Il y a téléchargé ses propres logiciels mais travaille également en ligne, sur des sites spécialisés en aéronautique. Pour bien comprendre la météorologie notamment, les élèves simulent des préparations de vol sur écran. Conditions atmosphériques, masses d'air, fronts nuageux, phénomènes parasites (brouillard, givre, orage, précipitations, etc.), autant de paramètres qu'ils apprennent à prendre en compte dans ces simulations de vol. »



91
CONSEIL GÉNÉRAL

• Bernard Patoureaux,
Directeur des collèges.
Conseil général de l'Essonne.

Le département de l'Essonne a fait le choix d'un équipement numérique ouvert, évolutif et polyvalent. Il offre ainsi à la sphère éducative les moyens les mieux adaptés au développement de projets, dans et hors temps scolaire, lui proposant une multiplicité d'usages et d'accès. Il contribue activement à la réussite de chaque collégien en déclinant une politique éducative qui englobe actions et ressources locales, indispensables à la poursuite d'une scolarité novatrice et ambitieuse, tournée vers l'avenir. La politique numérique de soutien aux cent collèges de l'Essonne, construite en partenariat avec l'inspection académique, respectueuse des compétences attribuées et des critères environnementaux, s'est articulée en trois étapes. Après le déploiement massif de l'infrastructure et une phase de consolidation du socle technologique, se développe aujourd'hui l'optimisation du parc par l'introduction d'outils innovants et fédérateurs (cubes Tice, TNI...), précurseurs du collège du XXI^e siècle.

Ça plane pour eux !

Certains se jettent à l'eau, d'autres prennent leur envol. C'est le cas du collège Louise-Michel, de Corbeil-Essonnes (91), qui forme depuis mars 2008 une quinzaine d'élèves de 4^e aux activités aéronautiques.

L'obtention d'un brevet d'initiation à l'aéronautique (BIA) permet en effet d'acquérir un minimum de bases théoriques préalables à tout pilotage, avion comme planeur. Au programme de cette formation inédite : aérodynamique et mécanique des vols, connaissance des

aéronefs et de la météorologie, histoire de l'aéronautique et de l'espace.

In situ. Entièrement gratuite, car prise en charge par le Comité national pour le développement du sport, la formation au BIA dispensée au collège Louise-Michel se déroule en deux temps. De mars à juin 2008, à raison d'une heure par semaine

le mercredi après-midi, les élèves volontaires ont accueilli un formateur missionné par le Comité départemental de vol à voile. Un domaine qui n'a aucun secret pour lui.

À l'issue de cette première période, les apprentis pilotes ont pris de l'altitude en effectuant un baptême de l'air en planeur sur l'aérodrome de Buno-Bonnevaux (Essonne). Après la pause des vacances d'été, nos pilotes en herbe ont poursuivi un second module qui vient juste de s'achever. En quelques mois, les voilà donc devenus incollables sur la navigation aérienne. Le BIA en poche, certains d'entre eux peuvent désormais pratiquer l'aviation sportive de loisirs dans les aéro-clubs environnants. Et, qui sait, en faire à terme leur métier. ■



Les élèves reçoivent, dans le cadre de l'accompagnement éducatif, une formation gratuite et complète leur permettant d'obtenir leur brevet d'initiation à l'aéronautique (BIA).

« Le coach perso des élèves »

Antoine Moussy, professeur d'EPS au collège Philippe-Auguste de Gonesse (95).

Ce pionnier est l'un des tout premiers à expérimenter l'usage d'outils numériques en cours d'éducation physique. Une expérience également profitable dans le cadre de l'accompagnement éducatif.

Comment avez-vous intégré les Tice aux activités sportives ?

J'utilise la baladodiffusion, mode de diffusion multimédia permettant de télécharger des contenus numériques sur un baladeur numérique, ici un iPod, dans le cadre de l'acroport. Cette discipline consiste à réaliser un enchaînement de figures acrobatiques et artistiques. En début de cours, je mets à chaque élève un baladeur sur lequel j'ai, au préalable, transféré des fichiers audio ou vidéo (podcast). Ces podcasts permettent notamment de rappeler à chacun les consignes générales et de décrire précisément les exercices du jour. En tant que support de séance, le baladeur devient d'une certaine manière le « coach » perso des élèves.



Retrouvez
DocTice sur
www.doctice.fr



Simone Christin,
Inspectrice d'académie,
Directrice des services départementaux
de l'Éducation nationale,
Département du Val-d'Oise.



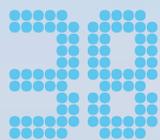
Comment, selon vous, se traduit l'apport de la baladodiffusion ?

Les élèves sont plus indépendants. En possession de leur baladeur, ils ont accès individuellement aux consignes à tout moment. Je précise par ailleurs que l'ensemble des séances est disponible, en téléchargement, sur le site du collège. Libre aux élèves de s'y reporter au besoin. Séance après séance, l'élève peut ainsi revenir en arrière en consultant de nouveau les exercices faits précédemment. Très utile, cette possibilité permet aux élèves de se corriger (presque) seuls. Dès lors ils gagnent en autonomie. Comparé aux traditionnelles photocopies noir et blanc, ce support est donc indiscutablement plus clair et plus pédagogique. Les performances sportives sont sensiblement meilleures, sans doute parce que l'élève, grâce aux différents podcasts, visualise mieux ce qu'on attend de lui. Enfin, par son côté ludique, ce genre d'outil motive davantage les élèves. Côté prof, l'utilisation du baladeur se traduit surtout par un gain de temps et d'énergie. Moins de temps à répéter les consignes, c'est plus de temps consacré à la pratique.



« Côté prof, l'utilisation du baladeur se traduit surtout par un gain de temps et d'énergie. »

L'accompagnement éducatif concerne quatre axes forts, l'aide aux devoirs et aux leçons, le renforcement de la pratique artistique et culturelle, de la pratique sportive et, depuis la rentrée 2008, la pratique de l'anglais oral. Le rôle du chef d'établissement est donc primordial. À lui de générer une dynamique auprès des professeurs mais aussi de faire appel aux différents partenaires culturels et sportifs de son établissement pour rendre l'offre la plus large possible à destination des élèves. Cela implique un travail d'information et d'incitation auprès des élèves et des familles. Le chef d'établissement mettra également en cohérence les différentes plages horaires dévolues à l'accompagnement éducatif, en général après les cours, tout en gardant une souplesse d'organisation qui exclut toute rigidité. Le chef d'établissement maintiendra un volume équilibré entre les axes de cet accompagnement et favorisera, dans une approche différente de l'élève, les solutions les plus pragmatiques.



Plurielles

L'accompagnement éducatif ne se limite pas à l'Éducation nationale. D'autres partenaires sont concernés par ce dispositif qu'ils considèrent comme moteur. Hors de nos frontières, la plupart de nos voisins européens sont, dans un souci de réussite scolaire, préoccupés par cette question. Bruno Suchaut, directeur de l'Iredu, nous parle des enjeux de l'accompagnement éducatif en France. Petit tour d'horizon.

**Et si on regardait
ailleurs**

« L'important développement du e-learning »



À chaque pays son idée de l'éducation et de la pédagogie. La question de l'accompagnement éducatif n'échappe pas, elle non plus, à ces différences culturelles. Entretien avec Florence Robine sur les dispositifs mis en place à l'étranger.

Florence Robine, Inspectrice générale de l'Éducation nationale, correspondante académique de l'académie de Versailles.

L'accompagnement éducatif existe-t-il à l'étranger ?

Tout comme chez nous, la question essentielle de l'accompagnement éducatif se pose en effet dans la plupart des pays européens. Cependant elle se décline souvent en des termes différents. Et pour cause : dans de nombreux pays, en particulier ceux d'Europe du Nord, la notion de « classe » recouvre des réalités souvent fort différentes de la nôtre. Il est moins aisé que chez nous de distinguer les activités proprement liées à la classe de celles qui se passent hors de ce cadre. De même, la très forte autonomie des établissements scolaires, l'importance de la décentralisation (tant au niveau des programmes que de l'organisation même des enseignements) rendent difficiles les études exhaustives et les comparaisons générales. Les écoles ont souvent la possibilité de moduler de manière significative l'offre scolaire qui est faite à leurs élèves, en fonction du projet de l'établissement et des besoins spécifiques des jeunes.

Comment caractériser les dispositifs ?

Si on cherche à identifier les grands domaines de ce que l'on peut qualifier « d'accompagnement éducatif », on retrouve certainement les champs auxquels nous sommes désormais habitués : l'aide scolaire personnalisée, les approfondissements ou explorations transdisciplinaires, les modules plus culturels. L'aide individualisée aux élèves est souvent une activité très importante des professeurs, mais pas seulement : la pratique du tutorat par exemple, y compris réalisé par des élèves plus âgés, est très développée. Ainsi en Finlande, en Suède, j'ai pu observer à quel point le suivi individualisé d'un élève est une priorité du professeur, qu'il assume soit seul, soit aidé d'un autre enseignant, dans le cadre ordinaire de la classe ou lors d'un regroupement spécifique d'élèves. Le Portugal vient également de s'engager dans cette voie, dans le cadre d'un plan national centré sur les compétences en langues, en sciences et en mathématiques. Plan qui s'appuie sur un très fort développement des Tice. Aux Pays-Bas ou en Hongrie, cet accompagnement est également dirigé vers les élèves dits « doués » qui bénéficient d'une attention adaptée.



Ci-dessus une classe en Suède, et ci-dessous une école au Royaume-Uni, au nord de Londres.



« Dans de nombreux pays, en particulier ceux d'Europe du Nord, la notion de « classe » recouvre des réalités souvent fort différentes de la nôtre. »

D'autres expériences innovantes à mentionner ?

En ce qui concerne les autres domaines dans lesquels l'accompagnement éducatif peut se développer, j'ai constaté la grande richesse des activités artistiques et culturelles. Celles-ci sont souvent organisées autour de projets fédérateurs qui permettent la collaboration de professeurs de différentes disciplines et d'intervenants extérieurs d'origine diverse. Ainsi en République tchèque, j'ai assisté récemment à la mise en œuvre de telles activités dans le domaine de la santé et de la citoyenneté. Y interviennent des professionnels de la santé et de la sécurité publique, des parents, les responsables de l'établissement et bien évidemment les professeurs. Ou encore un projet tourné vers l'approche culturelle d'un pays et d'une civilisation (les Aborigènes d'Australie) qui combine recherches linguistique, littéraire, historique, artistique, et encourage les élèves à s'exprimer par écrit et par oral en utilisant les moyens les plus modernes de communication. À ce propos, notons l'important développement un peu partout en Europe de tout ce qui tourne autour du « e-learning », des espaces collaboratifs, des « apprentissages nomades » qui, dans certains cas, révolutionnent en profondeur les méthodes d'accompagnement éducatif et ouvrent à l'évidence de nouveaux processus d'interaction entre le professeur, l'élève et le monde extérieur à l'école.

« Un mouvement collaboratif créateur de lien social »



Le Préfet délégué pour l'Égalité des chances a parmi ses missions d'animer et coordonner, avec les élus locaux, les dispositifs de l'État dans l'emploi, l'accompagnement éducatif, le logement, la rénovation urbaine et la citoyenneté.

Éric Freysselinard, Préfet délégué pour l'Égalité des chances auprès du Préfet de l'Essonne.

Que vous évoque l'accompagnement éducatif ?

Une chance concrète pour l'éducation et la culture. Au fondement de toute sociabilité, il y a l'École. Et parce que l'éducation est la pierre angulaire de notre société, l'État s'est beaucoup investi auprès des populations vulnérables afin de leur fournir encore plus de services publics. Dans la géographie dite prioritaire établie par la politique de la Ville, les dispositifs éducatifs ont ainsi, ces dernières années, revêtu une valeur motrice. À tel point qu'ils ont été généralisés au-delà du Réseau Ambition Réussite (RAR). Ce sont des dispositifs d'appoint, d'appui, complémentaires à ce qui se fait en classe. À ce titre, ils ont un rôle certes pédagogique mais aussi et surtout social.

« En mutualisant les moyens autour de notre jeunesse, ce sont les forces vives que l'on soutient. »



Concrètement, quels enseignements tirez-vous des expériences menées actuellement ?

Les comités de pilotage des dispositifs de réussite éducative, auxquels j'assiste régulièrement, témoignent de la conjonction des compétences sur le terrain. Cette convergence des vues et des bonnes volontés permet à tous les élèves d'avoir toutes leurs chances dans la société de demain et de s'y épanouir pleinement. Cette synergie étroite, qui regroupe, autour de l'accompagnement éducatif, et la communauté éducative et des acteurs de la collectivité (associations, partenaires culturels, commune, etc.) est décisive. En mutualisant les moyens autour de notre jeunesse, ce sont les forces vives que l'on soutient. Au centre de toutes les attentions, l'École et ses dispositifs suscitent ainsi un mouvement collaboratif créateur de lien social. Cet élan, qui soude plus que jamais les acteurs de la société, concourt à porter « nos » jeunes vers le meilleur avenir possible.

Retrouvez
DocTice sur
www.doctice.fr

« Je souhaite que ce dispositif se généralise »



La Direction départementale de la Jeunesse et des Sports (DDJS), de par ses missions, est un partenaire essentiel du volet sportif de l'accompagnement éducatif. Bilan d'étape dans l'Essonne.

Zbigniew Raszka, Directeur départemental de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative (DDJS) de l'Essonne.



Pouvez-vous établir un bilan d'étape ?

Dans le département de l'Essonne, le volet sport de l'accompagnement éducatif concerne à l'heure actuelle 24 collèges et une école RAR. 110 modules ont été validés, mis en œuvre par 6 comités sportifs départementaux, 14 clubs sportifs locaux, dont une association Usep (Union sportive de l'enseignement du premier degré) et 9 associations sportives d'établissement. Les diverses activités proposées aux élèves ont été subventionnées au titre du plan national de développement du sport pour un montant total de 124 350 euros sur une enveloppe disponible de 299 608 euros. Parmi toutes les pratiques proposées* on notera l'initiative originale du comité départemental de vol à voile qui, sous l'impulsion de son président M. Christian Sanders, a élaboré un programme d'activités faisant appel à des apprentissages Tice en physique, géographie et météorologie, et ce dans le cadre de la préparation du brevet d'initiation aéronautique (voir p. 34-35).

* Football, handball, basket-ball, volley-ball, rugby, football américain, baseball, roller, VTT, lutte, escrime, tir à l'arc, natation, aviron, judo, taekwondo, tennis de table, activités gymniques, danse sportive, trampoline.



Par qui est assuré l'encadrement des activités ?

L'encadrement des activités proposées par les clubs et comités sportifs est assuré par des éducateurs sportifs ou par des bénévoles titulaires des qualifications requises pour l'accompagnement des activités physiques et sportives. Je tiens à souligner l'excellente coopération entre les services et les responsables de la DDJS et de l'inspection académique de l'Essonne pour promouvoir ces actions et permettre leur réalisation en dépit de l'accueil initial mitigé du mouvement sportif départemental en général et de certains enseignants d'EPS. Je souhaite qu'au cours de l'année scolaire 2009-2010 ce dispositif se généralise afin que la dotation puisse être utilisée en totalité au profit, notamment, des jeunes les plus éloignés de la pratique sportive. Dans cette perspective, les établissements intéressés peuvent prendre contact avec la DDJS au 01 60 91 41 41 ou dd091@jeunesse-sports.gouv.fr pour obtenir des indications complémentaires. Le service les orientera, éventuellement, vers des associations locales capables d'assurer un encadrement de qualité.



« Un levier d'action particulièrement efficace »

└ Bruno Suchaut, maître de conférence à l'université de Bourgogne.

Dans cet entretien, Bruno Suchaut, directeur de l'Iredu (Institut de recherche en éducation)-CNRS, passe en revue les points forts et les perspectives d'évolution de l'accompagnement éducatif.



Avec le recul de vos recherches, quels enseignements tirez-vous des dispositifs périscolaires déjà existants ? Quels sont les plus pertinents et pourquoi ?

Les quelques études disponibles mettent en évidence une grande variété sur plusieurs plans : les modes et le montant des financements, l'organisation et les modalités de fonctionnement, les effets sur les élèves. Les dispositifs les plus efficaces sur le plan de la réussite scolaire sont ceux qui se centrent sur des activités proches de celles pratiquées à l'école. Par ailleurs, l'accueil des élèves en très petit groupe de niveau homogène faible n'est pas un facteur d'efficacité. L'accompagnement à la scolarité semble être davantage efficace avec les élèves plus âgés (fin de l'école primaire et collège) qu'avec des enfants plus jeunes (CP/CE1). Enfin, la mobilisation des parents au sein des dispositifs d'accompagnement à la scolarité est considérée comme positive au niveau des progrès pour les élèves, notamment pour ceux qui éprouvent le plus de difficultés dans leurs apprentissages scolaires.



En quoi, d'après vous, les nouvelles modalités de l'accompagnement éducatif contribueront-elles à la réussite éducative ?

L'accompagnement éducatif vise la réussite éducative dans sa globalité et concerne des dimensions variées : scolaire, culturelle, sportive, multimédia. Les effets d'une telle politique ne peuvent s'apprécier à court terme et c'est davantage sur le parcours complet des élèves que des traces positives de l'accompagnement éducatif peuvent se percevoir. Il s'agit d'une politique globale qui s'inscrit dans une logique d'équité en permettant à certains élèves de bénéficier de ce dont d'autres profitent naturellement dans leur environnement familial. C'est dans cette direction que doivent s'inscrire les actions liées à l'accompagnement éducatif et le ciblage des élèves bénéficiaires est une question essentielle.



« Les Tice peuvent être un vecteur utile pour contribuer à réduire les inégalités sociales de réussite. »

Retrouvez
DocTice sur
www.doctice.fr



Comment percevez-vous l'intégration des Tice dans cet accompagnement ?

Les Tice peuvent être un vecteur, parmi d'autres, utile pour contribuer à réduire les inégalités sociales de réussite en permettant aux élèves d'utiliser les nouvelles technologies avec des objectifs éducatifs précis. Elles doivent être considérées comme des outils sociaux et pédagogiques. L'École doit veiller à ce que les Tice soient complètement intégrées aux processus d'enseignement et s'inscrire dans des démarches pédagogiques structurées. Les Tice ne doivent pas être utilisées comme un gadget technique destiné à « habiller » les produits pédagogiques classiques. Il faut également veiller à ce que les nouvelles technologies ne creusent pas les écarts entre les élèves.



Les projets éducatifs adossés aux Tice et aux ENT vous paraissent-ils redéfinir « l'espace-temps » de la classe ?

Le temps global de l'enfant a déjà été sensiblement modifié ces dernières années du fait de l'accompagnement éducatif. Le temps spécifiquement scolaire a aussi évolué suite à l'apparition de nouvelles disciplines et les Tice ont progressivement participé à cette évolution. L'École a pour mission de s'adapter aux changements technologiques qui traversent la société et qui modifient les rapports sociaux en matière de communication et d'accès à l'information. Les changements apportés par les Tice au sein de l'École doivent donc être en phase avec ceux de la société. L'enjeu est important car toutes les familles n'ont pas le même rapport aux nouvelles technologies en termes d'accès et d'utilisation. Le système éducatif a donc un rôle très important à jouer sur le plan de la réduction des inégalités face à l'utilisation des nouvelles technologies. L'accompagnement éducatif, par la souplesse de son organisation, peut être un levier d'action particulièrement efficace.

L'ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF GUIDE POUR LE COLLÈGE

UN OUTIL POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET D'ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF

Ce guide, édité par le CRDP de Bretagne dans la collection « Livre Bleu », aborde l'accompagnement éducatif dans toutes ses composantes : organisation, gestion des ressources, pédagogie, partenariat.

TROIS ANGLES D'APPROCHE

- Un point sur l'accompagnement éducatif : origines, principes, articulation avec les autres dispositifs en vigueur.
- Des indications pour la mise en œuvre et des exemples pédagogiques de projets menés en collège.
- Des documents de référence : textes réglementaires, modèles de contrat et de convention, fiches-projets...



Disponible dans les librairies des CRDP/CDDP et sur la librairie en ligne www.screren.com
Référence 350B7870 / Prix 14 euros.

« Organiser une dynamique du changement »



Brigitte Cayla, Directeur de l'Éducation, de la Jeunesse et des Sports. Conseil général des Yvelines.

Le Département des Yvelines s'est engagé dans une démarche d'expérimentation au service de l'innovation pédagogique et impliqué dans l'apport en pédagogie des outils nomades. Les raisons de ces choix.



Quelles sont vos orientations prioritaires et pourquoi ?

Le Département des Yvelines a fait une priorité de l'intégration des Tice, qui créent ou favorisent les conditions de l'innovation pédagogique. Et l'innovation ne peut exister sans expérimentation. Ce droit à l'expérience, inscrit dans la loi d'orientation sur l'École, c'est l'ouverture d'espaces de liberté propres au métier d'enseignant. La démarche du Département, en partenariat avec le CRDP de l'académie de Versailles et l'inspection académique, est d'encourager les initiatives locales, expérimentations et innovations, d'organiser une dynamique du changement, et d'inscrire l'action pédagogique dans une réalité évolutive. Si ces innovations sont convaincantes, le Département se doit de garantir les conditions favorables à leur diffusion, voire leur généralisation si elles emportent l'adhésion. Comme, par exemple, le déploiement en Yvelines des tableaux numériques interactifs avec, au-delà de l'équipement des collèges, l'aide à l'installation de ces équipements dans les écoles.



Et les outils nomades, quelle plus-value pédagogique en attendre ?

Trois expériences sont en cours : l'usage des baladeurs numériques dans toutes les disciplines avec 8 établissements pilotes ; l'utilisation dans 3 collèges d'ultra portables dont le faible encombrement et le prix ouvrent des opportunités nouvelles. Et, en cours de développement, équiper le CDI d'un ou deux établissements de ebooks, livres électroniques permettant de stocker et d'emporter près de 150 titres sur un même support de moins d'1 cm d'épaisseur ! Ces outils nomades offrent d'exceptionnelles potentialités pédagogiques. Souvent ludiques, ils font partie de l'environnement quotidien des jeunes. Réinvestis dans l'École, ils favorisent la concentration des élèves, les réconcilient avec l'enseignement et réorganisent l'espace-temps du cours comme le lien entre école et domicile. S'il est trop tôt pour des conclusions définitives, ces expérimentations restent un formidable révélateur d'initiatives, bien au-delà des établissements porteurs du projet, et ne cessent de nourrir les pratiques pédagogiques des enseignants.

L'ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF EN BREF...

Qu'est-ce que c'est ?

« Entre le temps de l'École et celui de la famille, l'accompagnement éducatif constitue une offre complémentaire aux enseignements en dehors du temps scolaire. L'accompagnement ainsi offert à tous les élèves volontaires peut s'avérer très profitable aux élèves rencontrant des difficultés, notamment lorsqu'ils ne bénéficient pas chez eux de conditions d'étude favorables. Ce dispositif contribue ainsi à l'égalité des chances entre tous les élèves. »
Circulaire n° 2008-080 du 5 juin 2008. BO n° 25 du 19 juin 2008

Pour qui ?

- Pour toutes les écoles élémentaires de l'éducation prioritaire et, sur une décision concertée de la municipalité et de l'inspection académique, dans les écoles ne relevant pas de ce dispositif.
- Pour tous les collèges.
- Pour tous les élèves volontaires.

Et les Tice ?

- Dans tous ces domaines, l'accompagnement éducatif favorise l'accès des élèves aux techniques usuelles de l'information et de la communication et permet l'utilisation des outils numériques.

Comment ça marche ?

- À l'école : volet spécifique du projet d'école après validation de l'inspecteur de l'Éducation nationale.
- Au collège : intégré au projet d'établissement, élaboré sous la responsabilité du chef d'établissement et soumis au conseil d'administration.
- L'Inspecteur d'académie coordonne l'accompagnement éducatif dans son département. Il favorise l'établissement de conventions départementales avec les partenaires (Conseil général, associations...).

Par qui ?

- Des enseignants volontaires, des assistants d'éducation, des intervenants extérieurs (associations, structures culturelles et sportives...).
- Mais aussi des personnels non enseignants, des étudiants, des parents d'élèves, des bénévoles (membres d'associations, enseignants à la retraite...).

À quel moment ?

- Tout au long de l'année.
- Quatre jours par semaine.
- Deux heures (durée indicative).
- En fin de journée après la classe (de préférence).

Dans quels domaines ?

- **L'aide au travail scolaire, aux devoirs et aux leçons** : encadrement du travail personnel, approfondissement du travail de classe, aide méthodologique, pratique de langues vivantes...
- **La pratique sportive** : temps supplémentaire de pratique sportive, initiation à de nouvelles activités sportives en fonction des ressources locales et du partenariat avec les clubs sportifs locaux. Les projets élaborés avec les associations sportives, qu'elles soient scolaires ou non, devront être présentés au Centre national pour le développement du sport (CNDS), afin de bénéficier des financements prévus pour les intervenants mobilisés.
- **La pratique artistique et culturelle** : tous les domaines et toutes les formes de l'art et de la culture sont à envisager, en particulier dans les activités aboutissant à des réalisations concrètes. Les partenariats avec les structures artistiques et culturelles situées dans l'environnement des établissements sont à privilégier. Il sera fait appel, le cas échéant, à des associations agréées, au niveau local ou national.
- **La pratique orale de l'anglais** : ce domaine est proposé aux collégiens depuis la rentrée 2008. Sous forme d'ateliers de renforcement et d'amélioration des compétences orales et s'appuyant sur le Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL), il peut se combiner avec les trois autres domaines.

Les familles

- L'inscription à l'accompagnement éducatif nécessite l'autorisation parentale.
- Informées des modalités, les familles soutiennent la motivation de leurs enfants et veillent à leur assiduité.
- Cette implication des parents et l'intérêt qu'ils portent au suivi de leur enfant en font des acteurs à part entière du dispositif.

...ET DANS L'ACADÉMIE DE VERSAILLES

ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES de l'éducation prioritaire

+ de 75 000 heures
65,5 % aide au travail scolaire
21 % pratique artistique et culturelle
13,5 % pratique sportive

1 171 intervenants
dont **90,8 %** d'enseignants

DANS LES COLLÈGES

+ de 400 000 heures
56 % aide aux devoirs et aux leçons
26 % pratique artistique et culturelle
13 % pratique sportive
5 % langues vivantes

5 000 intervenants
dont **61 %** d'enseignants

+ de 80 000 élèves
soit **35 %** des effectifs au total

BUDGET

40 millions d'euros sur 3 ans. C'est la somme consacrée par l'académie de Versailles à l'accompagnement éducatif.

800 000 euros par an de crédits de fonctionnement sont accordés pour les activités artistiques, culturelles et sportives des associations partenaires.



Retrouvez **DOCTICE** en ligne !

www.doctice.fr

- des informations
- des vidéos
- des tutoriels
- des liens
- l'actualité des partenaires
de l'académie de Versailles

Abonnez-vous au fil RSS  www.doctice.fr